ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

V[e] CIRCONSCRIPTION DU FINISTERE



Antoine CAILL
Candidat

Le Comité d'Action pour la V[e] République

présidé par le Premier Ministre présente

Antoine CAILL

comme candidat au siège de Député de la V[e] Circonscription



Yves MICHEL
Remplaçant éventuel

« En votant V[e] République, le pays sera fidèle à son choix de décembre 1965. »

G. Pompidou (31-1-67.)

En 1965, la France a réélu le Général DE GAULLE Président de la République, témoignant la volonté de la Nation de voir se poursuivre l'œuvre de la V[e] République.

Dans la circonscription vous avez apporté votre soutien au chef de l'Etat, à plus de 77 % des voix.

Le 5 mars prochain vous lui donnerez les moyens de poursuivre son action, en renouvelant votre confiance à Antoine CAILL, unique représentant de la majorité dans la circonscription.

Electrices, Electeurs,

Seule une majorité stable et homogène peut aider le Général DE GAULLE à poursuivre son action.

- Parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options définies par le Président de la République lors de son élection.
- Parce qu'elle engagera le dialogue avec le Gouvernement, dans un esprit de confiance, pour défendre au mieux vos intérêts.

SUR LE PLAN NATIONAL.

Cette majorité soutiendra une politique de

PAIX.

Pour la première fois depuis 1939 la France est en paix. Cette situation a permis de nouer des relations pacifiques avec tous les Etats.

La France propose au monde une politique de rapprochement et de dialogue, la coopération avec tous les peuples, condition de la sauvegarde de la Paix.

Pour atteindre cet objectif la stabilité est nécessaire, la continuité indispensable.

INDEPENDANCE.

L'Indépendance nationale signifie que la France n'est pas à la discrétion d'un pouvoir extérieur quel qu'il soit, gardant sa liberté de décision et d'action, ne contractant d'autres engagements que ceux qu'elle a elle-même voulus.

L'indépendance n'est pas une fin en soi, elle doit permettre à la France de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

LE PROGRES.

Il ne peut résulter que de l'expansion économique. 1967-1972 seront des années déterminantes. 1969-1970 verra l'intégration totale dans le Marché Commun, la France devra se mesurer avec la concurrence étrangère. Un marché de 200 millions de consommateurs sera ouvert à notre agriculture et à notre industrie si nous savons asseoir durablement la capacité concurrentielle de notre économie.

Dans le cadre du Vᵉ Plan nous devrons poursuivre l'augmentation de notre production, rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture, notre commerce, réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, donner à la jeunesse une formation de plus en plus poussée, développer les loisirs, améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Seule une majorité stable et homogène pourra mener à bien une telle politique dont la mise en œuvre exige une étroite collaboration entre le gouvernement désigné par le Président de la République et l'Assemblée élue par la Nation.

SUR LE PLAN LOCAL.

■ Cinq ans au service de la circonscription.

Tout en poursuivant ma tâche sur le plan national, et là vous savez qu'en « Technicien » pendant plus de deux ans j'ai œuvré dans une commission spéciale chargée de l'importante réforme de la Justice, je me suis efforcé de rester en contact avec vous. Chaque semaine régulièrement vous avez pu me retrouver à ma permanence à la Mairie sans compter la multitude de rendez-vous accordés quels qu'en soient les jours et heures. Chaque démarche sollicitée étant effectuée dans les plus brefs délais.

Grâce aux nombreuses interventions faites auprès des ministères intéressés nous avons pu obtenir différentes réalisations ou projets de réalisation :

Le Centre Socio culturel de Lesneven,
la modernisation de la laiterie de Ploudaniel,
le centre de prétestage de Landivisiau,
construction d'écoles et réaménagements,
extension de maisons de retraite,
essais de repeuplement de la rade,
aménagement des ports et gros efforts en faveur des écoles de voiles,

et ceci pour ne citer que quelques exemples.

■ Pour l'avenir.

Un de mes principaux objectifs sera de concrétiser l'expansion régionale de notre circonscription et d'œuvrer pour répondre aux besoins de tous.

— Pratiquer une politique de l'emploi : amélioration des salaires et des conditions de travail.

— Poursuivre les efforts en faveur de l'agriculture et favoriser le maintien des exploitations familiales.

— Soutenir le commerce et l'artisanat, défendre les professions libérales.

— Aider au progrès social : revalorisation de la fonction militaire, des retraites, de l'aide aux familles, veuves, invalides et infirmes, amélioration du logement.

— Donner aux jeunes les moyens de s'épanouir dans des écoles appropriées et tout spécialement dans le secteur technique.

— Poursuivre l'effort en faveur de la promotion de la femme.

— Exploiter au maximum les ressources de la mer et donner un mieux être à ses travailleurs.

BREF, JE RESTE AU SERVICE DE TOUS.

Pour la France, avec le Général de GAULLE,

Votez pour la Vᵉ République,

Votez Antoine CAILL

Maire de PLOUZEVEDE

Remplaçant éventuel :

YVES MICHEL

Agriculteur

Conseiller municipal de PLOUESCAT

Vu : les Candidats.

Imprimerie du « Télégramme », place Wilson - BREST